



MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

LES ENJEUX GEOPOLITQUES DE LA PRESENCE NAVALE FRANCAISE A DIEGO SUAREZ ENTRE 1945 et 1975



Capitaine de corvette Hervé BLEJEAN
7ème promotion du CID

groupe B6
mars 2000

Fiche de présentation

1. **« Les enjeux géopolitiques de la présence navale française à Diego Suarez de 1945 à 1975 »**
2. Capitaine de corvette Hervé BLEJEAN
3. Février 2000
4. Division B, groupe B6
5. Mémoire de géopolitique
6. Tout au long de son histoire maritime, la France a déployé une grande énergie pour s'implanter à Madagascar. Cette île offrait l'avantage d'être idéalement placée sur la route du Cap aux Indes. L'ouverture du canal de Suez diminua son importance. Malgré tout la France s'y maintient coûte que coûte et les forces de Vichy défendront chèrement la port de Diego Suarez au cours de la seconde guerre mondiale. Le but de ce mémoire est d'étudier les raisons de cet attachement, sur une période clé de l'histoire de l'océan Indien, de 1945 à 1975. Au travers de la nouvelle donne de la guerre froide, il sera tenté de démontrer pourquoi la marine est passée dans cette zone d'un instrument du maintien de la souveraineté à celui de l'affirmation d'une politique d'influence extérieure.
7. Mots clés : océan Indien, Madagascar, espaces maritimes, colonies, décolonisation, seconde guerre mondiale, guerre froide.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PARTIE LIMINAIRE : QUELQUES DONNEES GEOPOLITIQUES DE L'OCEAN INDIEN

1. La géographie.
2. Les ressources.
3. Quelques données politiques et démographiques.

PREMIERE PARTIE - LES RAISONS HISTORIQUES DE L'ATTACHEMENT DE LA FRANCE ET DE SA MARINE A MADAGASCAR.

1. **Une implantation française difficile dans une île à l'importance stratégique qui prend de l'ampleur.**
 - 1.1 Brève histoire européenne de Madagascar : un terrain de rivalités arbitré par les Malgaches.
 - 1.2 Madagascar définitivement française de 1890 à 1942.
2. **L'importance accrue de Madagascar au cours de la seconde guerre mondiale.**
 - 2.1 Quelques éléments sur la politique britannique dans l'océan Indien dans les premières années de la seconde guerre mondiale.
 - 2.2 La prise de Diego Suarez.

DEUXIEME PARTIE - DE L'ATTACHEMENT HISTORIQUE A L'ETABLISSEMENT DE LA GUERRE FROIDE (1945 – 1968)

1. **De bonnes raisons de maintenir la marine à Diego Suarez.**
 - 1.1 Diego Suarez, base navale de premier ordre.
 - 1.2 Un point d'appui qui prouve son intérêt lors de la guerre d'Indochine.

- 2. Le déclin de la présence navale française jusqu'à la fin des années soixante.**
 - 2.1 D'autres priorités nationales : OTAN, nucléaire et modernisation.
 - 2.2 La politique américaine du « containment ».
- 3. L'indépendance de Madagascar sans impact immédiat.**

TROISIEME PARTIE - L'OCEAN INDIEN: ZONE DE TOUS LES BOULEVERSEMENTS 1968 - 1975.

- 1. Le retrait britannique laisse un grand vide.**
- 2. La présence navale soviétique en océan Indien à partir de 1968.**
- 3. La concurrence chinoise.**
- 4. La réaction des nations occidentales.**
 - 4.1 L'établissement de la présence navale américaine en océan Indien.
 - 4.2 Le renforcement de la présence navale française dans les années 70.

CONCLUSION - LE DEPART DE DIEGO SUAREZ: PERTE SENTIMENTALE DAVANTAGE QUE STRATEGIQUE ?

INTRODUCTION

L'océan Indien est le troisième océan du globe par sa superficie. Il fut longtemps considéré par les marines occidentales uniquement comme un lieu de passage avant de représenter un enjeu stratégique et économique majeur.

Dès les temps antiques des navires fendirent ses flots. Les pharaons à la recherche de la « terre de Pount » (1) avaient parcouru la Mer Rouge sur de fragiles felouques de roseaux. Les Sumériens et les Sabéens reconnurent sur des radeaux supportés par des outres gonflées, ce qui fut longtemps plus tard appelé le Golfe persique. Les Phéniciens, plus hardis, démontrèrent leurs talents de navigateurs en allant chercher l'or, l'argent, l'ivoire, les singes et les esclaves sur les territoires de la lointaine « Orphir » (2). Enfin, il ne faut pas oublier que les ethnologues ont maintenant acquis la certitude que les habitants originels de Madagascar sont d'origine malayo-polynésienne, peuples de souche austronésienne, dont on peut situer la migration aux alentours du IV^e au III^e siècle avant notre ère (3).

Le premier européen à ouvrir la voie qui préfigura celle qui sera plus tard la route du pétrole fut Vasco de Gama qui contourna l'Afrique par le Cap aux environs de 1500 pour rejoindre les Indes. Les flottes françaises lui emboîtèrent le pas et dès le XVI^e siècle, les navires du roi commencèrent à fréquenter ces parages.

La présence française en océan Indien fut marquée par des flux et reflux et s'inscrivit le plus souvent dans une politique tournée à l'encontre de sa puissante rivale maritime : la Grande-Bretagne. Elle réussit malgré les difficultés à toujours y maintenir une certaine assise territoriale. L'apogée de la présence française en Océan Indien fut sans doute son établissement à Madagascar qui constitua jusqu'en 1975 son point d'appui principal dans cette zone. La politique et la stratégie française en océan Indien n'ont jamais fait l'expression d'une volonté clairement définie au niveau gouvernemental.

(1) : sans doute l'Erythrée.

(2) : territoires qui s'étendaient vraisemblablement de l'Inde à la Malaisie actuelles.

(3) : l'Austronésie, aussi appelée aire nusantarienne est l'espace culturelle et linguistique qui s'étend de la Polynésie à Madagascar.

Cela a laissé la liberté à la marine nationale, qui constitua l'acteur militaire principal français de la région, de développer une politique de présence en fonction de sa propre perception. Il m'a paru particulièrement intéressant d'étudier les enjeux de cette présence française et de vérifier quelle furent les visions géopolitiques qui ont prévalu à cette volonté de maintien en Océan Indien. Au vingtième siècle, une des périodes clé de ce domaine d'étude est représentée par la profonde mutation que subit cet océan entre la fin de la seconde guerre mondiale et le milieu des années 70. Mutation qui fit sans doute passer la France du désir de préserver l'héritage du passé, représenté par l'attachement à sa souveraineté sur ses colonies et possessions, à la nécessité d'affirmer son statut de puissance de rang mondial en participant, à son niveau, à la défense des intérêts occidentaux menacés par l'existence d'un nouvel affrontement mondial cristallisé par la guerre froide.

Cette période coïncide avec le rétablissement de la marine française dans l'Île Rouge en 1945 jusqu'à son départ de Diego Suarez en 1975. C'est donc au travers du dioptrisme de la présence navale française à Diego Suarez de 1945 à 1975 que sera effectuée l'étude de la vision géopolitique maritime française en océan Indien au cours de cette période de bouleversement mondial s'étendant de la fin de la seconde guerre mondiale à 1975.

Il m'apparaît que cette période peut être divisée en deux parties inégales. Il pourrait être tentant de considérer que la charnière théorique marquant la différence de perception de situation de la part de la France et de sa marine, est représentée par une contrainte possible liée à l'Indépendance de Madagascar en 1960, mais il me semble que c'est seulement à la fin des années soixante, en 1968 plus précisément, que ce situe dans les faits, le changement géopolitique et stratégique dans cette partie du monde. Le départ de la présence britannique et l'arrivée de la flotte soviétique dans l'océan Indien en marquent le tournant.

Tenant compte de cette analyse, mon étude sera composée de trois parties principales et d'une partie liminaire, qui livrera quelques données géographiques pour mieux situer et comprendre cette zone :

- les raisons historiques de l'attachement de la France et de sa flotte à Madagascar. Cette période nous mènera jusqu'en 1945.
- Le maintien de la présence navale française à Diego Suarez de 1945 à 1968.

- La nouvelle donne issue de l'affrontement des blocs au cours de la guerre froide à partir de 1968.

La conclusion de ce mémoire portera sur les conditions et les implications du départ de la marine nationale de la base de Diego Suarez en 1975 et tentera, in fine, d'apporter une réponse à la question suivante : au-delà de la nostalgie sentimentale liée à la perte de Diego, cette base représente-t-elle un manque réel pour la flotte française dans une perspective géopolitique et stratégique ?

PARTIE LIMINAIRE

QUELQUES DONNEES GEOPOLITIQUES DE L'OCEAN INDIEN

1. LA GEOGRAPHIE.

Trapèze de soixante quinze millions de kilomètres carrés, l'océan Indien est le troisième espace maritime mondial et représente 21 % des surfaces aquatiques du Globe.

Il baigne les rives de quatre continents, l'Afrique, l'Asie, l'Océanie et l'Antarctique, et possède quatre « annexes » que sont la mer Rouge, le Golfe Persique, les mers de Java et de Chine du Sud.

De façon plus précise, les limites de l'océan Indien sont les suivantes :

- à l'ouest la côte africaine prolongée par le méridien passant par le cap des Aiguilles,
- au sud l'océan antarctique dans la limite, parfois contestée, retenue par la « Pan Indian Ocean Association » créée en 1951 sur l'initiative de l'Australie,
- à l'est le méridien du cap sud-est en Tasmanie,
- pour le reste, les côtes de l'Australie, de l'Indonésie, du sous continent indien représentant les confins du continent asiatique et de la péninsule arabique.

L'océan Indien est surtout remarquable par ses voies d'accès qui constituent autant de verrous :

- même si les distances peuvent paraître importantes entre le continent antarctique et le Cap de Bonne espérance d'une part, et la Tasmanie d'autre part, les conditions météorologiques au-delà des « quarantièmes rugissants » sont telles que les navires ne peuvent s'affranchir de passer à proximité de ces points marquant les deux entrées sud ;
- détroit de Bab El-Mandeb ;
- détroit d'Ormuz ;
- détroit de Malacca ;
- détroit de la Sonde ;
- détroit de Lombock ;
- détroit de Timor ;

- détroit de Torres.

Un constat peut être énoncé à ce stade : qui contrôle ces verrous, contrôle et peut éventuellement interdire l'accès à l'océan Indien. Pour illustrer ce fait, les experts de géopolitique et de stratégie américains avaient proposé au président Reagan une liste de seize points mondiaux que les Soviétiques pourraient tenter de bloquer en cas de conflit généralisé ; sept d'entre eux étaient en océan Indien. Cela est à rapprocher de la liste énoncée ci-dessus qui comporte sept détroits...

Quelques distances peuvent préciser au lecteur les dimensions de cet espace maritime où l'on découvre un triangle équilatéral :

- du Cap à l'Australie, 4850 km ;
- de l'Australie à Ceylan, 4850 km ;
- de Ceylan au Cap, 4850 km ;
- du Cap à la corne de l'Afrique, 4550 km ;
- de Bab El-Mandeb à l'Inde 1650 km.

L'île de Madagascar est séparée de la côte par le canal du Mozambique qui dans sa partie la plus étroite offre une distance d'environ 400 km.

Compte tenu des reliefs ou difficultés de terrain qui marquent l'accès par voie terrestre à la plupart des pays riverains, la route maritime demeure la voie de communication privilégiée au sein de ce vaste espace.

2. LES RESSOURCES.

Les ressources de la zone sont aussi importantes que ses dimensions. Ces ressources, à juste titre, ont toujours incité les Européens à rêver et à suivre le « chant des sirènes » des richesses promises.

Hier ce sont le poivre, la muscade, les clous de girofle, la cannelle et le gingembre, les soies, les pierres précieuses, le café et l'indigo qui incitent les Européens à pénétrer cet océan.

Plus tard ce seront d'autres motivations qui évolueront au cours du vingtième siècle. La demande demeure toujours exogène mais s'oriente vers d'autres produits.

Dans le domaine agricole, les ressources représentent un pourcentage très important de la production mondiale (4) :

- caoutchouc, 77 % ;
- thé, 76 % ;
- laine, 42 % ;
- coton, 26 % ;
- café, 20 %.

Les productions minières sont également considérables (4) :

- or, 80 % ;
- étain, 56 % ;
- Manganèse, 28 % ;
- nickel, 25 % ;
- bauxite et plomb, 18 %.

Le pétrole représente sans doute l'enjeu le plus considérable de cette zone. Dans les années 70, la production des pays limitrophes atteint 33 % de la production mondiale. Mais c'est en terme de réserve que le chiffre est le plus frappant ; 60 % des réserves mondiales sont en effet situées en sous-sol de pays appartenant à l'aire de l'océan Indien, contre 11 % en URSS et 7 % aux Etats-Unis. En terme de dépendance extérieure, les chiffres sont également significatifs : la France, et le Japon aux antipodes, importent 80 % de leur pétrole à partir de l'Océan indien.

Une constante de ces données économiques se dégage : de tout temps, la demande motivant les échanges en océan Indien provient de l'extérieur. Il n'apparaît pas une zone économique cohérente comme on trouve l'économie de l'Europe occidentale, des USA ou du Japon. « L'océan Indien demeure animé, commandé de la périphérie et par des puissances étrangères à son espace » (5).

(4) : Les chiffres donnés sont ceux correspondant aux années soixante-dix qui marquent la fin de la période d'étude de ce mémoire et sont donc plus représentatifs pour notre sujet que ceux que l'on pourrait donner aujourd'hui.

(5) : tiré d'une communication prononcée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques de Monsieur René SERVOISE, Ambassadeur de France en Indonésie, le 16 janvier 1978.

Une autre constante, qui permet de tracer un parallèle entre les épices et le pétrole, est que certaines ressources, rares et nécessaires au monde occidental, représentent un quasi-monopole d'une région « ultramarine ».

3. QUELQUES DONNEES POLITIQUES ET DEMOGRAPHIQUES.

A la veille de la seconde guerre mondiale la zone de l'océan Indien ne comporte véritablement que quatre Etats souverains : la Perse, le Siam, la Grande-Bretagne et la France. Dans les années 70 ce chiffre a décuplé puisque ce sont quarante-quatre pays qui bordent l'Océan indien, représentant le tiers des voix aux Nations Unis, et aussi le tiers de la population mondiale.

La démographie est caractérisée par un déséquilibre (4) :

- au nord-est, une zone de haute pression démographique avec l'Asie, dont l'Inde et l'Indonésie surpeuplée, représentant pour la zone considérée un milliard d'habitants vivant sur 12 millions de km² ;
- à l'ouest, une zone relative globale de basse pression démographique avec l'Afrique qui représente 128 millions d'habitants sur 8,7 millions de km² (à elle seule, l'Indonésie est plus peuplée que l'Afrique Noire).

Si l'on excepte deux pays, l'Afrique du Sud et l'Australie, d'origine et de peuplement européen, les pays riverains sont relativement pauvres en terme de revenu national par habitant au regard des ressources naturelles. A quelques exceptions près, comme l'Iran, dans la période qui nous intéresse, ces Etats possèdent une puissance militaire assez faible.

Dans ces sociétés qui n'arrivaient pas à maîtriser leur démographie galopante, seule l'Inde et l'Indonésie espéraient créer des industries aux dimensions modernes et seuls les états pétroliers étaient nominalement riches.

PREMIERE PARTIE

LES RAISONS HISTORIQUES DE L'ATTACHEMENT DE LA FRANCE ET DE SA MARINE A MADAGASCAR

1. UNE IMPLANTATION FRANCAISE DIFFICILE DANS UNE ILE A L'IMPORTANCE STRATEGIQUE QUI PREND DE L'AMPLEUR.

1.1 Brève histoire européenne de Madagascar : un terrain de rivalités arbitré par les malgaches.

Madagascar fut découverte au début du XVI^e siècle et les Européens comprirent qu'elle représentait dans l'état actuel de leurs connaissances géographiques la dernière escale avant une longue traversée vers les Indes et ses richesses. Ils entretenirent même l'espoir que cette grande île pourrait concrétiser par ses prometteuses richesses intérieures une heureuse alternative à l'obligation d'atteindre le sous-continent indien pour s'emparer des produits tant convoités.

Mais l'implantation européenne se trouva confrontée rapidement aux réticences des tribus natives qui combattirent avec âpreté toutes les tentatives de colonisation partielle de l'île. Les échecs succédèrent longtemps aux échecs décourageant notamment définitivement les Portugais et les Hollandais. Malgré ces difficultés, la France se montra opiniâtre dans ce désir de conquête de l'île Rouge qui fut officiellement déclarée possession du domaine de la couronne par un arrêt du conseil d'Etat en 1686. Possession toute théorique dans la mesure où ni les Malgaches ni les Britanniques ne l'entendaient ainsi. Jusqu'au XIX^e siècle Madagascar fit donc uniquement l'objet de petits succès ne permettant que l'établissement de comptoirs souvent éphémères et laissant libre court à une contrebande et une flibuste apatride ou faisant le jeu d'Etat tiers.

A partir du XIX^e siècle Madagascar concrétisa la rivalité coloniale franco-britannique. Cette rivalité était arbitrée sur l'île par les autochtones qui eux-mêmes luttèrent entre eux pour sa domination (6). Toutes ces luttes se passaient sous l'œil intéressé des Etats-Unis en qui le peuple malgache voyait une échappatoire possible à l'étau colonial franco-britannique qui se resserrait, et également des Allemands dont les visées sur l'Afrique orientale se concrétisèrent en 1884 par la colonisation du Tanganyika. Les rivalités franco-britanniques furent essentiellement limitées à des jeux d'influence et de séduction des Malgaches à qui les vertus de la civilisation moderne devaient être montrées...

Il faut noter qu'à cette époque, la France sait qu'elle ne peut rivaliser avec la puissance maritime de la Grande Bretagne qui fait de l'océan Indien le « lac britannique ». Mais la lutte pour Madagascar représente un enjeu stratégique important dans la mesure où elle se trouve idéalement située à la sortie du contournement du Cap de Bonne-Espérance vers l'Orient et à proximité des côtes orientales de l'Afrique qui commencent à développer les convoitises coloniales.

Les lignes suivantes donnent les dates de quelques-uns des événements illustrant cette période particulièrement troublée et changeante. Signalons que toutes les périodes séparant ces événements furent marquées par des révoltes générales ou localisées à quelques tribus et des tentatives de conquêtes des tribus entre elles.

- 23 octobre 1817 : Traité d'amitié anglo-merina ;
- 1829 : l'Anglais Lyall quitte Tananarive, Gourbeyre s'empare de Tintingue ;
- 1830 : les Français évacuent Tintingue ;
- 1841 : protectorat français sur Nosy Be ;
- 13 mai 1845 : expulsion des étrangers de Tananarive ;
- 1855-1856 : retour des français à Tananarive ;
- 1857 : nouvelle expulsion des étrangers de Tananarive ;
- 12 septembre 1862 : traité franco-malgache ;
- 27 juin 1867 : traité anglo-malgache ;
- 8 août 1868 : second traité franco-malgache ;

(6) Il s'agissait principalement de l'opposition non résolue totalement aujourd'hui entre la tribu originelle Hova implantée dans la partie centrale du pays qu'ils appellent Merina et que l'on nomme aussi Hautes Terres ou Hauts plateaux, et les tribus côtières notamment celle du Menabe.

- 13 mars 1883 : traité américano-malgache ;
- 19 mars 1883 : nouveau traité anglo-malgache ;
- 15 mai 1883 : traité germano-malgache ;
- 1883-1885 : première guerre franco-merina ;
- 17 décembre 1885 : déclaration du protectorat français sur Madagascar par le traité de Tamatave qui octroie notamment à la France la cession de Diego Suarez pour un bail de 99 ans.
- 5 août 1890 : accord franco-britannique sur le partage de Madagascar et de Zanzibar

1.2 Madagascar définitivement française de 1890 à 1942.

Le 5 août 1890, l'accord de Zanzibar est signé à Londres. Au terme de cet accord, les Français reconnaissent le protectorat britannique sur les îles de Zanzibar et de Pemba. L'Angleterre en échange reconnaissait définitivement le protectorat français sur l'île de Madagascar, et cédait à l'Allemagne l'île d'Heligoland en mer du nord, qu'elle conservait depuis 1807 comme monnaie d'échange et dont on sait l'importance qu'elle prendra au cours du premier conflit mondial. La raison évidente de cette généreuse concession anglaise fut bien sûr le percement du canal de Suez qui, de facto, en amenuisait la position stratégique sur la route du Cap. Dès lors il reste la position de l'île vis à vis du continent africain, qui en est nettement plus éloignée que Zanzibar ... Si le gain territorial était d'importance, le gain stratégique l'était certainement moins pour la France. Malgré tout, les Français continuaient à allier le mythe d'une terre pleine de richesse à celui d'une position stratégique de toute première importance que la réalité ne vérifiait pas vraiment.

L'aventure française de Madagascar devient dès lors une campagne de conquête et de pacification pour dominer cette possession.

On retrouve pour cette tâche deux glorieux noms dont on oublie souvent les campagnes malgaches. Celles-ci furent en effet principalement l'œuvre du général Gallieni qui, arrivé sur le territoire le 27 septembre 1896, acheva de pacifier l'Imerina en février 1898. Il déclara en cette occasion : « qui tient Diego tient Saïgon ! » Lui succéda Lyautey qui entreprit la pénétration française dans le sud du pays à partir de janvier 1901. On peut estimer que cette pacification s'acheva dans les grandes lignes lorsque l'insurrection du sud débutée en novembre 1904 fut définitivement

éliminée en septembre 1905. La période de relative stabilité qui suivit permis de faire accéder Madagascar au rang de territoire français et de donner aux Malgaches la possibilité de prétendre aux droits de citoyens français (7). Il y eut bien sûr, pendant toute l'histoire coloniale française de Madagascar, un certain nombre de mouvements de résistance plus ou moins violents mais dont l'impact fut moins significatif.

La première guerre mondiale ne perturba pas réellement cette zone occidentale de l'océan Indien et les problèmes à résoudre dans l'île furent plus d'ordre de police intérieure que tournés vers le déroulement d'un conflit qui ensanglantait l'Europe. On peut néanmoins noter les premiers départs de soldats malgaches vers la métropole à partir de juillet 1915.

De cette première approche historique, nous pouvons tirer deux conclusions :

- la France a lutté âprement depuis le XVI^e siècle pour faire de Madagascar une de ses possessions ce qui contribue largement à expliquer l'attachement métropolitain à cette colonie et le désir de préserver l'héritage du passé.
- L'intérêt stratégique de Madagascar a considérablement chuté dès lors que le canal de Suez fut mis en service. Il fut malgré tout entretenu, de façon presque irréaliste par les théoriciens des états-majors français. Il faut peut être y voir une illusion justificatrice des campagnes de conquête de l'île alliée à la perception de la coupure possible de la nouvelle voie de communication entre la Méditerranée et la Mer Rouge qui rendrait alors toute son importance à l'île Rouge ... et qui amènerait l'éternel rival britannique à s'y intéresser à nouveau.

2. L'IMPORTANCE ACCRUE DE MADAGASCAR AU COURS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

Ce qui s'est passé à Madagascar au cours de la seconde guerre mondiale trouve des tentatives d'explication en étudiant la stratégie maritime britannique dans l'océan Indien dans les premières années du conflit.

(7) Décret du 3 mars 1909.

A lui seul ce sujet pourrait faire l'objet d'un important mémoire de stratégie. Je me contenterai donc d'en tracer les grandes lignes et de décrire de façon un peu plus détaillée la prise de Diego Suarez en mai 1942. Cette considération peut paraître purement historique, néanmoins ces événements soulignent que, dans la perspective géopolitique de l'océan Indien, Madagascar y tient une place particulière, même si elle apparaît parfois artificielle.

2.1 Quelques éléments sur la politique britannique dans l'océan Indien dans les premières années de la seconde guerre mondiale.

Il n'est pas réaliste de décrire l'action britannique en océan Indien comme le fruit d'une véritable organisation de défense planifiée. Lancée dans la guerre sans être réellement prête, la Grande Bretagne commence le conflit en parant au plus pressé qui consistait à assurer sa propre défense avant de songer à porter l'effort au loin : les batailles d'Angleterre, de l'Atlantique et de la Méditerranée en furent les traits marquants.

C'est donc plutôt dans un dispositif de réaction face aux initiatives de l'ennemi que l'Angleterre mène sa politique de défense dans ce qui fut jusque là la « mare britannicum », à laquelle elle ne peut de toute façon consacrer initialement que des moyens insuffisants.

Après la défaite de la France, le cabinet de guerre de la Grande Bretagne est décidé à maintenir praticable par sa flotte de commerce la route de l'Inde via Suez. Dès juin 1940 sont établis les plans d'occupation de la Libye et de l'Afrique orientale italienne qui menacent cette route à la fois en méditerranée, en Mer Rouge et en océan Indien. Les Allemands ruinent les plans britanniques en prenant position en Méditerranée et en Libye. En juin Hitler envahit l'URSS tandis que la Grande Bretagne, dans l'incapacité d'ouvrir un second front, tente de ravitailler son nouvel allié par l'Iran et la Caspienne. Il lui devient nécessaire de maintenir la sûreté absolue de la route du Cap à Suez et à Bassorah . La campagne de 1941 visera donc la conquête de l'Afrique orientale italienne, de l'Irak et de l'Iran. Dans ce dispositif Madagascar, où stationnent des forces françaises de Vichy, comme à Djibouti et à la Réunion, semble représenter un nouvel intérêt stratégique sur la route du Cap même si les forces françaises n'ont ni l'intention ni les moyens d'entraver la libre circulation sur cette voie maritime.

Si la situation militaire semble éclaircie dans la zone à la fin de 1941, l'entrée brutale en guerre du Japon va conférer à l'océan Indien une nouvelle dimension : celle d'un océan de repli. Le plan japonais consiste à conduire une guerre en apparence limitée pour établir une « sphère de co-prospérité d'une grande Asie orientale ». Le périmètre défensif qui doit être établie sur son pourtour constituerait une ligne de départ de raids contre les lignes de communications adverses. Face à cette menace pressentie dès le début de 1941, le plan de défense britannique de l'océan Indien reposait sur la possibilité de concentrer une flotte importante à Singapour, base clé, pour l'éradication de toute présence navale japonaise qui oserait s'aventurer sur la chasse gardée de la Grande Bretagne. En août 1941 la grande Bretagne est bien incapable de constituer cette puissante flotte et Winston Churchill proposera alors à l'Amirauté de revenir à une notion développée au cours du premier conflit mondial, la constitution d'une « fleet in being » en océan Indien qui intimiderait suffisamment le Japon pour le dissuader d'y pénétrer tout en l'obligeant à maintenir en vis à vis une flotte importante. Je ne reviendrai pas ici sur le descriptif de l'irrésistible poussée japonaise qui les conduisirent à la conquête de Singapour et de Java.

L'impuissance navale britannique fut concrétisée par le raid de l'amiral Nagumo qui a la tête d'une puissante armada, parmi laquelle cinq porte-avions, effectua une percée audacieuse jusqu'au Golfe du Bengale, du 26 mars au 9 avril 1942, coulant au passage quelques bâtiment anglais, un tonnage non négligeable de bâtiments de commerce et procédant à quelques bombardements. L'amiral Somerville, à la tête de « l'Eastern fleet » garda en permanence à l'esprit la nécessité approuvée par l'Amirauté de conserver sa flotte intacte. Subissant les pertes d'éléments isolées, sans obtenir de succès en contre partie, Somerville obtint le 9 avril de l'Amirauté de se retirer dans la partie occidentale de l'océan Indien pour préserver la flotte. A court de carburant Nagumo dut également faire demi-tour le même jour.

Il n'est sans doute pas opportun de juger ici du bien fondé des décisions de Somerville, notons simplement que placés dans des conditions similaires, les Etats-Unis optèrent pour une stratégie du risque dont les victoires de la mer du Corail et de Midway furent les sanctions payantes. Le déroulement de cette confrontation aura pour effet que jusqu'en septembre 1943 l'océan Indien occidental représentera le champ limité d'action de la flotte britannique dans cette partie du monde où ils mèneront deux types d'action : le rassemblement des forces et la prise de Diego Suarez.

2.2 La prise de Diego Suarez.

Mettant en évidence une étonnante contradiction, alors que Somerville se replie péniblement sur Bombay, l'Amirauté planifie, sous le nom d'opération « Ironclad » une offensive pour s'assurer de la prise de Diego Suarez. Quelles conséquences en tirer ? Faut-il y voir, selon une idée chère à l'amiral Castex, l'éternel réflexe du lion britannique qui, après une cuisante défaite, éprouve toujours le besoin de refaire ses griffes contre un adversaire qu'il sait à sa merci. Un peu de cela sans doute, et j'y vois aussi la double nécessité de tenir ses engagements auprès de son allié américain et de disposer d'une base supplémentaire propice au rassemblement et entretien des navires de la flotte qui devait se reconstituer.

Dans le compte rendu des conversations entre les états-majors britanniques et américains qui se sont tenues à Washington le 24 décembre 1941, actuellement détenu par une université mariste américaine, on peut trouver une annexe qui dresse la liste des priorités des expéditions outremer à mener par les USA et le Royaume Uni en Atlantique. Curieusement dans cette liste figure Diego Suarez en sixième position, sans doute pour l'inscrire dans la logique de la route du Cap. Le lecteur y trouve aussi la répartition des responsabilités d'occupation des territoires concernés, la prise de Diego revenant à l'Angleterre (8).

Le 13 mars 1942, l'amiral Syfret, commandant la force H de Gibraltar reçoit l'ordre de rassembler de tous les points du monde la force F nécessaire à l'opération. Après le raid de Nagumo deux alternatives sont possibles : maintenir l'opération et s'emparer d'une base tentante pour l'ennemi, ou renforcer « l'Eastern Fleet » par la force F et

(8) Il s'agit du document intitulé : « U.S. serial ABC-4/1 British serial W.W. (JPC)1 : priorities for United States and United Kingdom overseas expeditions in the Atlantic Ocean » signé le 25 décembre 1941 à Washington. La liste de ces expéditions et de leur priorité est la suivante :

- 1-les Açores par la Grande Bretagne ;
- 2-les Iles du cap Vert par les USA ;
- 3-les Iles Canaries par la Grande Bretagne ;
- 4-l'Afrique occidentale française par les USA ;
- 5-l'Afrique du nord française conjointement par les USA et la grande Bretagne ;
- 6-Diego Suarez à Madagascar par la Grande Bretagne;
- 7-Curacao et Aruba par les USA ;
- 8-Le Nord-Est du Brésil par les USA.

rassembler les forces pour défendre Colombo.

Churchill, fidèle à sa stratégie tournée en priorité à l'encontre de l'Allemagne, tranche en faveur de la sûreté de la route du Cap à Aden, vitale pour la continuation de la guerre en Europe et le ravitaillement de l'URSS, au risque de perdre Ceylan et de laisser l'Inde sans défense. La force F arrive au Cap le 19 avril et les transports de troupe se concentrent à Durban.

Le 4 mai, la force F est en position à cent nautiques au large de Diego. Composée du RAMILLIES, des deux porte-avions INDOMITABLE et ILLUSTRIOUS, deux croiseurs, onze destroyers et dix-sept bâtiments amphibie emportant au total quinze mille hommes. « L'Eastern Fleet » est positionnée à deux cent nautiques à l'est de Diego Suarez et pour parachever ce déploiement démesuré de forces, des avions Catalinas basés aux Chagos et aux Seychelles complètent la surveillance du site.

La petite garnison de Diego et la Marine à Madagascar ne peuvent résister longtemps contre une supériorité aussi écrasante. Le débarquement débute le 5 mai à l'aube et se heurte à une résistance décidée. Dans la nuit du 6 au 7 un destroyer force la passe de Diego et débarque un commando dans le port. La reddition est signée le 8 mai et le 13 mai un peloton de reconnaissance s'installe sur le terrain d'Antsirane. L'intensité des courts combats fratricides qui ont marqué cet événement est encore perceptible lorsqu'on visite le cimetière britannique de Diego.

Ce fut aussi la première opération de débarquement de la guerre et une répétition à échelle limitée des possibilités dans le domaine ce qui constituait une autre raison pour l'Amirauté de conduire cet offensive.

Deux conséquences importantes résulteront de cette occupation de Diego par les forces de la Grande Bretagne : l'intérêt stratégique représenté par Madagascar pour le contrôle de la route du Cap vers la péninsule arabe, marqué par le déploiement de force utilisé pour garantir le succès de cette opération d'une part, et les infrastructures que les Britanniques développeront et amélioreront tout au long de leur présence à Diego Suarez d'autre part, seront autant d'atouts militants pour la conservation de cette base par la marine française dans la double perspective de la préservation de l'héritage et, plus tard, du rôle à tenir dans une zone où la donne géopolitique va évoluer considérablement dans les années qui suivront la seconde guerre mondiale.

DEUXIEME PARTIE

DE L'ATTACHEMENT HISTORIQUE A L'ETABLISSEMENT DE LA GUERRE FROIDE (1945 – 1968)

1. DE BONNES RAISONS DE MAINTENIR LA MARINE A DIEGO SUAREZ.

Un autre enseignement peut être tiré du déroulement de la guerre en océan Indien : du fait des dimensions de cette zone maritime, décrites dans la partie liminaire, aucune flotte d'un pays non riverain ne peut s'y maintenir et opérer de manière durable sans disposer de points d'appui qu'il faut défendre d'autant plus chèrement qu'ils sont rares. Diego Suarez peut s'inscrire dans cette optique.

La seconde guerre mondiale est terminée. Le 29 mars 1947 éclate une rébellion en plusieurs points de l'île. Celle-ci aurait pu marquer le début de l'indépendance de cette colonie. Au lieu de cela, la métropole réagit vigoureusement et maintient Madagascar dans son giron.

Comme on l'a vu dans la première partie, de nombreuses raisons historiques justifient cet attachement de la France pour l'île Rouge en général, de la marine nationale pour Diego Suarez en particulier :

- l'opiniâtreté montrée par la France pour sa colonisation pendant plusieurs siècles que l'on ne peut balayer d'un revers de la main ne serait-ce que par respect pour sa politique antérieure ;
- son importance stratégique sur la route du Cap dont le point culminant fut l'intérêt que les Britanniques lui manifestent lors de la seconde guerre mondiale ;
- la nécessité, pour que la France puisse être présente de façon durable en océan Indien, d'y maintenir des points d'appui dotés de véritables infrastructures de soutien.

Ces dernières justifient pratiquement à elles seules l'attachement de la marine à la base de Diego Suarez, attachement qui sera conforté par les événements en Indochine qui rappelleront la pensée du général Gallieni citée plus haut.

1.1 Diego Suarez, base navale de premier ordre.

Au regard des infrastructures qui sont décrites ci-dessous, et à la construction ou amélioration desquelles les Britanniques ne furent pas étrangers, Diego Suarez était, sans rivale, la meilleure installation militaire française en océan Indien à l'issue de la seconde guerre mondiale.

En 1953, le vice-amiral BARJOT décrit Diego Suarez comme « une proue pointée vers le nord-est de cet immense île - porte-avions que figure Madagascar dans l'océan Indien » (9).

Si l'on considère le fait que la sphère d'influence française en océan Indien n'existait que dans la partie occidentale de cette zone maritime, Diego était idéalement située en son centre à quatre jours de mer de Djibouti, deux de la Réunion et un seulement des Comores. On ne reviendra pas sur sa position de relais pour le trafic commercial, en cas de fermeture du canal de Suez.

Diego Suarez possède une rade et une baie que l'on classe souvent en deuxième position derrière celle de Rio de Janeiro par sa taille et sa magnificence. Elle est dans les faits équivalente en superficie à la rade de Brest. 105 km² de fonds y sont supérieurs à dix mètres et 80 km² peuvent accueillir des bâtiments d'un tirant d'eau de vingt mètres.

Mais c'est incontestablement l'arsenal de Diego qui représente son atout le plus considérable. Il constituait après-guerre l'outil industriel le plus moderne de Madagascar.

Les installations comprennent les équipements majeurs suivants :

- un bassin de radoub de 200 mètres de long, capable d'accueillir les croiseurs et même les porte-avions de l'époque ;
- une fonderie pouvant produire plus de dix tonnes de métal par jour ;

(9) Vice-amiral BARJOT dans « L'importance stratégique de Djibouti, de Diego Suarez, des Comores et de la côte occidentale de Madagascar » de « Marché coloniaux du monde » publié le 28 février 1953.

- des ateliers permettant la réparation des coques et machines et la fabrication de pièces de facture difficile ;
- des entrepôts frigorifiques ;
- un hôpital et des cantonnements ;
- une école de formation technique à l'intention des marins malgaches

A ces équipements, il faut ajouter deux aérodromes à proximité du port, Arrachat et surtout la base aéronavale d'Andraka, ainsi qu'un centre d'instruction au débarquement aménagé à Cap Diego et un centre de repos pour les équipages.

Le tout était défendu par des éléments de la légion étrangère sur la base du plan défensif du site qui fut conçu en 1900 par le colonel (à l'époque) Joffre.

Au total, ce sont près de 4200 hommes qui sont installés dans cette période à Madagascar où est implanté le commandement de la zone sud de l'océan Indien, qui sera transféré à la Réunion après le retrait définitif de l'île.

1.2 Un point d'appui qui prouve son intérêt lors de la guerre d'Indochine.

Au début des années 1950, les activités de la Marine nationale en océan Indien atteignent un point culminant en raison de la guerre d'Indochine. L'état-major général de la marine y déployait un nombre important de moyens maritimes comprenant principalement des bâtiments amphibies et des moyens aéronavals. De nombreux transits eurent ainsi lieu entre la France métropolitaine et la péninsule indochinoise via le canal de Suez. Diego représentait une étape intéressante en matière d'entretien et de détente des hommes embarqués. D'autre part les grands bâtiments déployés au large de la zone de conflit pouvaient subir des carénages et entretiens d'importance à Diego, seule base qui en était capable grâce aux infrastructures citées plus haut, leur évitant ainsi un transit plus long et coûteux vers les arsenaux métropolitains. Ainsi, notamment, les porte-avions BOIS-BELLEAU et LAFAYETTE, fournis par les USA à l'issue de la seconde guerre mondiale, utilisèrent les installations et le grand bassin de Diego Suarez pour leurs entretiens intermédiaires.

D'un point de vue purement national, la perte de l'Indochine en 1954 fera aussi diminuer l'importance de l'océan Indien en tant que voie de communication vers les

possessions asiatiques. Cela fut accentué par la restitution au gouvernement indien des cinq comptoirs français de l'ancienne compagnie des Indes.

La France se repliera alors vers une stratégie de préservation de ses intérêts immédiats représentés par ses possessions dans la partie occidentale de cet océan, cette zone que certains appellent « Franconésie »⁽¹⁰⁾, représentera toujours jusqu'à la fin des années soixante la conservation de l'héritage historique. Dans ces conditions, la marine n'éprouvait plus le besoin de déployer une flotte importante dans cet océan et la décennie suivante marquera le déclin de la présence navale française en océan Indien jusqu'au réveil marqué par les réalités de la guerre froide.

2. LE DECLIN DE LA PRESENCE NAVALE FRANCAISE JUSQU'A LA FIN DES ANNEES SOIXANTE.

Comme on l'a vu plus haut, le début des années soixante demeure, pour la France en océan Indien, une période tournée vers la préservation de ses possessions. Il s'agit pour la marine de montrer le pavillon dans une sphère d'influence limitée. Elle ne représente pas encore un instrument de politique extérieure dans la zone. Nous assistons à cette époque à une politique de maintien, voire de gardiennage, et non pas à celle d'un déploiement de force. Les seuls déploiements majeurs étaient surtout le fait du transit de forces vers la zone du Pacifique qui prenait une importance nouvelle pour un motif qui sera évoqué plus bas.

C'est la raison pour laquelle, alors qu'environ 250 bâtiments de surface composaient le fleuron de notre marine, une proportion très faible était basée à Diego. Jusqu'à la seconde moitié des années 60, cinq à six navires de second rang, lancés pour la plupart avant-guerre, suffisaient à montrer cette présence française dans une zone qui offrait à l'époque toutes les garanties de stabilité.

(10) terme imaginé par l'historien mauricien Auguste Toussaint pour regrouper les îles du sud-ouest de l'océan Indien (Seychelles, Mascareignes, Chagos) qui ont toutes subi l'influence de la culture française. Jean-Marc Balencie, dans un excellent article sur « le renforcement de la présence navale française en océan Indien au début des années 70 » propose d'y ajouter Madagascar et les Comores pour englober la totalité des ensembles insulaires francophones du sud-ouest de cet océan.

La tranquillité de la région ne suffit pas, à elle seule, à expliquer les raisons d'un déploiement aussi faible. D'autres priorités nationales dimensionnent au début des années 60 la politique navale française.

2.1 D'autres priorité nationales : OTAN, nucléaire et modernisation.

Si le souffle grandissant de la guerre froide ne semble guère atteindre encore l'océan Indien, il n'en est pas de même en métropole où les priorités s'orientent vers la préservation de l'intégrité territoriale.

L'arrêt de la guerre d'Algérie qui marque le fin pour une durée significative des opérations militaires françaises de grande envergure, aura deux conséquences notables : le théâtre méditerranéen perd de son importance stratégique immédiate au profit de l'Atlantique et le budget de la défense pourra être entièrement consacré à la construction d'un outil militaire modernisé.

La participation de la défense des lignes de communication entre l'Europe et les Etats-Unis dans le cadre du rôle de la France au sein de l'OTAN devient à cette époque une mission principale de la marine nationale. La perte avec l'Algérie et le retrait d'Afrique du nord des bases de Mers El-Khébir et de Bizerte contribuera à déplacer les composantes navales pour répondre à cet objectif principalement atlantique. Le retrait, sous l'impulsion du Général de Gaulle, du commandement intégré de l'OTAN, ne changera pas fondamentalement cette mission mais induira une autre conséquence qui engagera la construction budgétaire de la défense dans un processus irrémédiable que l'on subit toujours aujourd'hui : la création d'un outil nucléaire garantissant à la France une dissuasion indépendante.

Brest devient à ce moment le port principal de la composante nucléaire. Pour la première fois de son histoire la marine tient en effet le rôle principal sur la scène de l'échiquier stratégique français. Avec la base des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, le port du ponant représente une zone dont la défense n'a pas de prix. Ainsi à partir de 1965, une nouvelle organisation de la marine contribue à rééquilibrer, voire déséquilibrer, les forces entre la Méditerranée et l'océan

Atlantique. « L'escadre de l'Atlantique » prend une importance telle que les deux nouveaux porte-avions « Clemenceau » et « Foch » y seront affectés conjointement.

Ces deux bâtiments sont également très représentatifs de l'enjeu pour la marine des années soixante. Malgré le poids financier représenté par l'élaboration de l'outil nucléaire, il s'agit de moderniser la flotte française afin de mettre l'accent sur un domaine qui prend dans le cadre de la protection des S.N.L.E. une dimension à l'importance vitale, à savoir la lutte anti-sous-marine. L'évolution de l'outil naval national s'engage dans un cycle irréversible : la diminution de la quantité au profit du bond technologique. Ces années marquent la réalisation de bâtiments très réussis comme les frégaes anti-sous-marines des classes F67 et F70 et les avisos du type A69 qui continuent aujourd'hui à opérer avec une belle efficacité. Dès lors ces unités modernes, à la pointe de la technique, seront utilisées pour les missions essentiellement métropolitaines dans le cadre évoqué ci-dessus.

Malgré tout, un certain nombre de bâtiments, dont tous ne sont pas anciens, continuent à assurer la liaison entre la métropole et ses possessions outremer.

Le théâtre méditerranéen est évoqué plus haut. De façon évidente, sa proximité immédiate de l'océan Indien lie fortement la présence navale française dans ce théâtre aux activités de « l'escadre de la Méditerranée ». L'affaiblissement de celle-ci contribue fortement à la présence réduite mentionnée au début de ce chapitre.

Un événement va cependant contribuer à distendre ce lien. En juin 1967, la guerre des six jours ferma pour huit années le canal de Suez, modifiant radicalement les comportements maritimes des nations.

Une autre motif explique aussi la faiblesse de la présence navale française jusqu'aux années 70. La domination maritime de l'océan Indien a toujours été l'apanage d'une autre nation que la France. Pendant près de 150 années, la Grande Bretagne a régné de façon incontestable sur le troisième océan mondial. Elle le fera encore jusqu'en 1967 notamment à partir de ses bases d'Aden et Singapour. Pourtant se dessine déjà à la fin de la seconde guerre mondiale l'idée que ce sont les USA qui peu à peu prendront le relais pour assumer dans le monde entier le rôle de pilier de la défense des valeurs occidentales.

2.2 La politique américaine du « containment ».

Au lendemain de la guerre, une fois l'euphorie de la victoire passée, les Etats-Unis prennent conscience des dangers de l'expansion communiste dans le monde et de l'impuissance des pays européens à y faire face. Ils acceptent une nouvelle fois de prendre la défense d'Etats non américains. Dès 1947 les Américains officialisent la politique du «containment » grâce à la résolution de Vandenberg (11) qui rompt définitivement avec toute tentation de retour à l'isolationnisme et leur permet de conclure en temps de paix des alliances à l'extérieur du continent américain. Selon la définition donnée par Kennan en 1947, cette politique « doit consister en une répression à long terme, patiente, mais ferme et vigilante, des tendances expansionnistes de l'URSS (12) ».

Cette politique était principalement destinée à l'Europe mais s'étendra rapidement à l'Asie et au Moyen-Orient. Deux traités en sont la concrétisation dans la zone : le Pacte de Manille pour l'Asie du sud-est et le pacte de Bagdad pour le Moyen-Orient qui sont des répliques de l'OTAN pour l'Europe.

Malgré tout aucun de ces pactes ne concerne directement la dimension maritime de l'océan Indien. La crise de Cuba de 1962 qui marque un tournant dans la guerre froide prouve aussi l'infériorité navale soviétique qui ne possède pas encore une marine hauturière très développée.

Aucune menace navale ne plane donc à court terme sur notre espace d'étude et l'URSS se préoccupe davantage d'assurer la victoire du communisme à ses frontières. Cela explique en partie la guerre civile en Chine, en Corée où les tentatives d'expansion en direction de l'Iran. Même l'ANZUS qui comprend l'Australie est exclusivement tournée, sur le plan maritime, vers l'océan Pacifique.

Ainsi, aucune menace réelle ne permettait de justifier politiquement un renforcement effectif du déploiement naval dans la zone. Cette donnée va néanmoins radicalement changer à partir de 1968 du fait du retrait britannique et de la pénétration navale soviétique dans cette partie du Globe.

(11) résolution votée le 11 juin 1948 par le Sénat américain par 64 voix contre 4.

(12) définie dans « the sources of Soviet conduct » in « Foreign Affairs » publié en juillet 1947.

3. L'INDEPENDANCE DE MADAGASCAR SANS IMPACT IMMEDIAT.

Le 13 mai 1958, le général De Gaulle revient au pouvoir. Il entreprend alors un processus de décolonisation pacifique pour certaines possessions françaises.

Ainsi le 14 octobre 1958, la République malgache est proclamée, le 15 octobre la loi d'annexion du 6 août 1896 est abrogée et le 1^{er} mai 1959, Philibert Tsiranana est élu premier président de la jeune république. Dans les faits, Madagascar ne sera réellement indépendante qu'à partir du 26 juin 1960 date de la signature des accords de coopération franco-malgache qui scellent définitivement la prise en charge de sa destinée par le nouvel Etat avec l'aide de l'ancienne puissance coloniale.

Ces accords stipulent la prise en main par la France de la construction et de la formation des armées indépendantes malgaches dans le cadre d'un accord de défense et donne à la France la libre jouissance de la base de Diego Suarez en prolongation du bail emphytéotique conclu par le traité de Tamatave du 17 décembre 1885 instituant le protectorat. Si en théorie le sol appartient à la République de Madagascar, la base navale de Diego demeure bien un dominion français.

Il faut aussi noter ce qui apparaissait pratiquement comme un détail au moment de l'indépendance, mais qui représentera un enjeu maritime important quinze ans plus tard : la France, en accordant l'indépendance de Madagascar, conserve les petites îles Eparses dépeuplées qui se situent dans le canal du Mozambique.

Globalement, la décolonisation pacifique de Madagascar est réussie comme le sera dans des conditions identiques celle du Sénégal. Elle n'a aucun impact sur la politique navale de la France qui peut continuer à afficher une présence de faible envergure mais estimée suffisante pour veiller, à partir de ce point central, sur ses autres possessions que sont la Réunion, les Comores et les Afars et Issas, sans oublier les îles Eparses. Ce maintien fera dire : « la France part pour mieux rester ».

La vision géopolitique de la marine française va cependant évoluer à partir de 1968, date à laquelle les britanniques vont retirer leur présence permanente dans la zone. Dans le vide de suprématie politique ainsi créé, va s'engouffrer l'URSS, contrée par les Etats-Unis qu'il faut appuyer. C'est véritablement à cette date que le rôle de la marine nationale outremer passe de celui d'outil de préservation de l'héritage à celui d'instrument de la politique étrangère.

TROISIEME PARTIE

L'OCEAN INDIEN : ZONE DE TOUS LES BOULEVERSEMENTS

1968 – 1975

1. LE RETRAIT BRITANNIQUE LAISSE UN GRAND VIDE.

S'inscrivant dans le mouvement général de la décolonisation amorcé immédiatement après-guerre, la Grande-Bretagne abandonne en 1967 sa base d'Aden. En juin 1967 le canal de Suez est fermé à la suite de la guerre des six jours. En 1968, principalement pour des raisons financières liées à des préoccupations similaires à celle de la France, Londres décide d'abandonner délibérément et définitivement sa suprématie dans la zone, en retire sa flotte permanente et accélère l'indépendance des dernières de ses possessions. D'Aden à Maurice le retrait est très rapide :

- à Maurice, le gouvernement britannique refuse le référendum de peur que la majorité soit opposée à l'indépendance, en retire ses installations militaires mais conserve les Chagos avec l'île de Diego Garcia qui sont louées aux Etats-Unis ;
- les Seychelles sont livrées à elles-mêmes ;
- l'ambassade de Tananarive est fermée.

Plus rien ne subsiste de la puissance de l'Angleterre en océan Indien.

Les soviétiques qui mettent sur pied ce qui représentera la deuxième puissance maritime mondiale, tentent de s'engouffrer dans l'espace laissé vide. L'océan Indien va ainsi se transformer en zone privilégiée de la confrontation indirecte des deux blocs. On y retrouvera tous les facteurs potentiels de crise et d'instabilité :

- puissance déclinante des pays coloniaux européens,
- zone de contact des deux blocs,
- aire de concurrence sino-soviétique,
- affirmation du non-alignement,
- développement de l'islamisme,
- apparition de nouvelles puissances militaires régionales aux ambitions affirmées,
- prolifération des armements nucléaires et chimiques.

A l'exception de l'Australie, l'avenir d'aucun des pays riverains n'est garanti en raison de toutes les instabilités potentielles internes qu'ils recèlent et des motifs possibles de conflits avec chacun de leurs voisins.

2. LA PRESENCE NAVALE SOVIETIQUE EN OCEAN INDIEN A PARTIR DE 1968.

La crise de Cuba de 1962 avait fait prendre conscience aux autorités soviétiques de la faiblesse de leur flotte au regard de la puissance américaine. Nommé chef d'état-major de la marine en 1956, l'amiral Gorchkov décide alors de rompre avec le rôle purement protecteur de la mère patrie qui était dévolue à l'Eskadra jusqu'alors. L'amiral décide de confier des missions de temps de paix à la marine soviétique qui seront en relation avec la politique extérieure. Il obtint les crédits nécessaires pour construire une marine de surface puis sous-marine de grande ampleur.

Si l'on excepte des mouvements épisodiques comme la traversée des forces de l'amiral Rodjetzvensky en 1905 en direction de leur tragique destin, les incursions russes ou soviétiques en océan Indien n'avaient consisté qu'en quelques escales discrètes en périphérie de la zone avec retour immédiat.

Deux mois après l'annonce du retrait britannique de l'est de Suez, une petite formation détachée de Vladivostok et comprenant un croiseur léger, un destroyer, une frégate et deux pétroliers ravitailleurs entreprenait une tournée de présence de quatre mois dans la zone avec de nombreuses escales notamment à Um Qasr, Bassorah, Bandar Abbas, Aden et Mogadiscio.

A partir du printemps 1969, les Soviétiques allaient maintenir dans la zone une présence non plus épisodique mais permanente. Cette présence d'abord modeste allait prendre un volume moyen à partir des années 1973 d'une petite vingtaine de bâtiments parmi lesquels un ou deux croiseurs et destroyers lance-missiles. Ces derniers avaient fait leur apparition lors d'un renforcement remarqué de la présence navale soviétique au cours du conflit indo-pakistanaï de décembre 1971.

Une autre raison qui incitait l'amiral Gorchkov à vouloir déployer une marine hauturière importante était le programme de sous-marins nucléaires américains. Lorsque les éléments du Nautilus, premier sous-marin nucléaire océanique au monde, commencèrent à être assemblés au fond d'un bassin américain en 1954, il

devint clair que la lutte anti-sous-marine ne pouvait plus davantage être le fait d'une marine de garde-côtes. L'océan Indien représenta plus tard, lorsque les premières patrouilles de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins devinrent régulières, une menace particulière car propice au lancement des missiles balistiques. Lorsque l'on prend les portées des engins de cette époque, et pour retenir une pure hypothèse d'école, la mer d'Oman représentait même le seul endroit au monde où un SNLE pouvait lancer ses armes à la fois contre l'URSS et la Chine.

A la menace des sous-marins nucléaires, l'URSS devait faire face à un risque tout aussi déplaisant. La composante aéronavale capable de délivrer l'arme atomique prenait de plus en plus d'ampleur. Les porte-avions grandissaient en taille et donc en capacité d'emport. Les avions volaient de plus en plus haut, vite et loin et devinrent capables d'être ravitaillés en vol. Ainsi les Soviétiques devaient aussi se préparer à contrer cette menace.

Pour développer cette flotte océanique, l'URSS devait aussi transformer l'industrie navale russe et le savoir faire des ingénieurs de construction maritime notamment pour prendre en compte la navigation en mers chaudes. Lorsqu'on lit, avec l'amusement dû au recul du temps, les notes personnelles du contre-amiral Sysojev, relatant une des premières missions en océan Indien vers l'Éthiopie à partir d'Alexandrie par la mer Rouge, on perçoit l'immensité du retard que la marine soviétique devait combler dans ce domaine (13).

(13) : « Après notre départ de Port Suez tard dans la soirée, en entrant dans le Golfe de Suez, nous avons immédiatement rencontré des conditions de navigation qui, pour nous, étaient inhabituelles : températures, hygrométrie et salinité élevées dans les eaux de la mer Rouge. La production d'eau distillée chuta considérablement alors que la consommation de lubrifiant augmentait. La température dans la salle des machines et des bouilleurs dépassa les 60°C. L'isolation thermique des antennes se désagrégea et les équipements radio se détériorèrent. La rouille gagna rapidement toutes les parties métalliques exposées y compris les armements...

Si seulement nos ingénieurs avaient pu penser à intégrer les dernières évolutions des techniques modernes non seulement sur les bâtiments en construction, mais aussi sur ceux qui font partie de notre flotte depuis longtemps... Combien de matériels auraient pu être préservés s'ils avaient seulement été recouverts de peinture anti-corrosive...Le conditionnement d'air faisait défaut partout...»

Ainsi le déploiement soviétique en océan Indien peut être analysé sous plusieurs aspects :

- dans le cadre plus large de la construction de la flotte océanique pour répondre à la menace générale des SNLE américains, à la nécessité de démontrer aux alliés de l'URSS la capacité de se projeter durablement pour protéger les intérêts communs, et enfin à celle de développer la capacité à naviguer dans toutes les conditions des différentes mers du globe ;
- dans le cadre plus spécifique de cet espace maritime, pour saisir l'occasion du départ des Britanniques, pour profiter de l'émergence de gouvernements à tendances socialistes en Afrique et au Moyen-Orient qui leur offraient des points d'appui et enfin, pour s'opposer à la présence navale américaine grandissante.

En ce qui concernait le contre-balancement de la présence navale américaine en océan Indien, l'Union Soviétique perçut dès le début des années soixante la volonté des USA de renforcer leur présence dans la zone, y compris par des SNLE. La construction d'un centre de communication de la marine américaine dans l'ouest de l'Australie et les discussions entre Américains et britanniques concernant l'avenir de Diego Garcia confirmaient ces craintes qui s'avérèrent fondées par la suite. Il s'agissait du jeu classique de la guerre froide où chaque côté justifiait sa montée en puissance par la nécessité de s'opposer aux avancées de l'autre bord.

Quant aux points d'appui soviétiques, ils se développèrent progressivement en tenant compte des changements de régime :

- l'Éthiopie lui offrit l'accès à ses ports et les laissèrent installer des infrastructures de soutien aux îles Dahlak ;
- le Mozambique offrit également une large utilisation de ses installations, notamment à Maputo ;
- le Yémen donnait à l'URSS l'utilisation du point d'appui le plus industrialisé qui était le port d'Aden quitté récemment par les Britanniques ;
- les Seychelles ne s'opposaient jamais aux escales ou mouillages de l'Eskadra ;
- enfin, la liste ne serait pas complète sans mentionner le Vietnam et le port de Cam Ranh Bay.

Malgré cette liste, il faut néanmoins noter qu'aucun de ces ports n'offrait de réelles possibilités de maintenance ou réparation de grande ampleur ou techniquement

difficiles. Ce fut le point crucial tout au long des déploiements navals soviétiques qui nécessitaient de ce fait des relèves fréquentes et voyaient les bâtiments passer de très longues périodes au mouillage pour ménager le matériel, à défaut du personnel. Aucune d'entre elles ne correspond réellement au vieux rêve russe d'accès à une mer chaude. Rêve que l'URSS essaiera de concrétiser une décennie plus tard par le biais du conflit en Afghanistan qui, en cas de succès, aurait pu l'amener à s'intéresser de près aux motivations des rebelles Baloutches du Pakistan, qui sont de souche afghane et rêvent de la création d'un « Grand Afghanistan », apportant dans leur escarcelle mille km de côtes avec trois ports...

Ce n'était pas le cas des Etats-Unis qui bénéficie encore aujourd'hui à leur usage exclusif de l'île la plus centrale de l'océan Indien : Diego Garcia.

L'océan indien fut à cette époque, non seulement le théâtre de la rivalité entre le bloc mené par les américains et celui de l'URSS, mais aussi celui de la concurrence sino-soviétique. En effet, de façon plus discrète mais tout aussi insidieuse, la Chine populaire trouva dans les pays d'Afrique orientale un champ d'expansion favorable.

3. LA CONCURRENCE CHINOISE

Encore aujourd'hui, il est difficile de trouver un état détaillé des activités de la Chine populaire en océan indien, celles-ci étant moins visibles que celles menées par son rival soviétique.

L'arrivée de la chine en océan Indien ne s'est pas accompagnée d'un déploiement de force aussi visible que celui des autres puissances. Les Chinois ont de toute façon toujours été présents dans la zone, accompagnant les colonisateurs d'une immigration commerçante. Avant la création de la Chine populaire, ils étaient en Afrique orientale, dans les Mascareignes et à Madagascar. Le siècle grandissant, les autorités coloniales durent mettre un frein à cette immigration, l'interdisant parfois totalement.

Lorsque la nouvelle Chine apparaît, cette immigration désordonnée et individuelle se transforme en une volonté collective qui exprime clairement, au travers de l'aide technique, une réelle volonté politique de présence et d'influence.

Le coup d'Etat à Zanzibar, accompli sans réaction de la Grande-Bretagne, marque le départ de cette nouvelle expansion chinoise. Cette île représenta dès lors pour les Chinois un point d'appui fondamental qui leur permettait peu à peu de prendre pied en Afrique orientale, sur les plates bandes soviétiques. La stratégie chinoise de l'aide technique semble peu dangereuse mais l'idéologie communiste développée par la Chine menace l'idéologie marxiste soviétique et incitera l'URSS, sous l'impulsion notamment, de « Brejnev l'Africain » à adopter une politique d'encerclement qui passe entre autre par l'océan Indien et les meilleures relations possibles avec l'Inde.

4. LA REACTION DES NATIONS OCCIDENTALES

La Grande Bretagne ayant quitté le théâtre, deux nations occidentales y demeurent capables de s'opposer à cette présence soviétique : les USA et dans une moindre mesure la France.

4.1 L'établissement de la présence navale américaine en océan Indien.

L'installation des Américains à Diego Garcia cristallise la volonté des Etats-Unis de s'installer durablement en océan Indien afin d'y protéger leurs intérêts vitaux, en particulier des visées idéologiques de l'URSS. C'est aussi un exemple intéressant de l'application de la raison d'état.

En 1961, lors d'une rencontre entre le premier ministre britannique Macmillan et le président américain Kennedy, un accord secret, révélé par le département d'Etat américain en 1975 (14), a été conclu concernant l'installation d'une base américaine en océan Indien, sur une colonie britannique, à la condition que cette colonie demeure à l'abri de toute décolonisation et que sa population originelle en soit entièrement évacuée (15).

(14) in *New York Times* du 17 octobre 1975.

(15) selon le principe cynique mais incontestable : « no people, no problem ! »

La contrepartie en était un rabais de 14 millions de dollars sur le coût des missiles Polaris que les Anglais envisageaient d'acheter pour équiper leurs sous-marins nucléaires. A la suite de ce marchandage, le gouvernement de Londres crée à la fois la plus récente et la dernière colonie encore en sa possession. Le « British Indian Ocean Territories » (B.I.O.T.) est institué, regroupant l'archipel des Chagos, détaché préalablement de Maurice, à qui les Britanniques renvoient le millier d'habitants qui le peuplait, et des îles Aldabra, Desroches et Farquhar qui seront finalement rétrocédées par la suite aux Seychelles. La création très artificielle du B.I.O.T., sans raison apparente, ne manqua pas d'intriguer alors les observateurs qui en comprirent la raison lorsque l'accord américano-britannique du 30 décembre 1966 donna la jouissance de l'archipel des Chagos et plus précisément de l'île de Diego Garcia aux USA pour un bail de cinquante ans renouvelable par tranche de vingt ans.

Cela explique aussi la raison pour laquelle les Britanniques, dont la priorité était devenue l'accomplissement de leurs engagements au sein de l'OTAN, pouvaient enfin se dégager d'un théâtre coûteux, dans la mesure où le relais semblait assuré.

Cette implantation centrale à l'océan Indien possède tous les avantages et répond à des objectifs tactiques bien précis, en particulier par la construction d'une piste de 3600 m destinée aux bombardiers B-52, réduisant ainsi les délais d'intervention pour l'organisation d'une riposte dans le Golfe Persique où l'Arabie Saoudite représente le pilier pétrolier américain. Cette île disposa aussi d'infrastructures de stockage permanent de carburants, munitions et provisions correspondant à 30 jours d'opérations pour un groupe de six bâtiments. Le nombre de bâtiments pouvant mouiller dans son profond lagon correspond à un « task group » d'un porte-avions accompagnant une force amphibie. L'île servira aussi de relais au réseau de surveillance spatiale. Elle représente la base arrière idéale pour toute opération en océan Indien.

La présence navale américaine sera organisée, au cours de cette période, de manière à toujours conserver l'avantage numérique sur les déploiements soviétiques. Dès 1964 le Pentagone avait décidé d'étendre la zone d'opération de la VIIe flotte du Pacifique au théâtre de l'océan Indien. Ces déploiements américains étaient réalisés davantage par des missions de réaction rapide que par des bâtiments affectés en

permanence. Quelques-uns seulement étaient basés à l'intérieur du Golfe Persique, à Bahreïn.

Le déploiement dans le cadre du conflit indo-pakistanaï de décembre 1971 est, à cet égard, caractéristique :

Il fut tout d'abord observé l'arrivée dans la zone d'une force composée des rares bâtiments stationnés, renforcés par un croiseur de type Kinda et d'un sous-marin du type Juliett, en provenance de Vladivostok, la particularité des deux derniers étant qu'ils étaient équipés de missiles anti-navires.

Les Etats-Unis répondent par l'envoi d'une « task force » composée du porte-avions nucléaire Enterprise, d'un transport d'assaut, de sept escorteurs et d'un sous-marin nucléaire d'attaque.

La marine soviétique renforcera alors sa présence par l'envoi sur place d'un croiseur de type Kresta, d'un destroyer de la classe Kashin et de deux sous-marins supplémentaires. Le rapport de force en resta à ce stade, mais la balance quantitative et qualitative pesait nettement en faveur du groupe américain.

Si dans les années soixante-dix, les Etats-Unis assument la partie principale du fardeau de la protection de l'océan Indien de manière à préserver ses intérêts vitaux représentés essentiellement par le pétrole saoudien, la France entend bien, en tant que seule nation européenne riveraine, participer à ce projet en accroissant sa présence navale hauturière dans cet océan.

4.2 Le renforcement de la présence navale française en océan Indien dans les années 70.

La France, par les possessions qu'elle a conservées, s'affirme nation riveraine de l'océan Indien. A ce titre, elle se sent concernée par le nouvel ordre régional qui s'instaure dans la violence à partir du début des années 70 :

- guerre indo-pakistanaïse en 1971 ;
- insurrection au Dhofar ;
- guérilla en Erythrée ;
- révolution éthiopienne en 1974.

Comme nous le verrons dans la conclusion, même le régime du très francophile président malgache ne sera pas épargné par le courant des idéologies marxistes.

En réaction, la France tentera de préserver du mieux possible ses intérêts représentés par ses possessions et son approvisionnement pétrolier du Golfe Persique, en usant de toute la palette diplomatique de l'affirmation de sa présence : territoriale effective, militaire, culturelle, économique ou commerciale. Consciente des enjeux de la guerre froide, elle va aussi chercher à soutenir l'allié américain dans la zone en participant à l'effort de présence occidentale.

Dans cette double perspective, la marine représente alors l'instrument idéal de cette nouvelle politique de puissance. Il s'agit désormais pour l'état-major de remplir deux types de missions dans la zone : la protection géographique immédiate des possessions françaises et le déploiement océanique pour montrer le pavillon partout où cela devenait nécessaire, à des fins stabilisatrices.

Pour répondre à ces missions, en tenant compte de la perte définitive de Diego, sur laquelle nous reviendrons, la marine nationale se réorganise dans la région.

De nouvelles infrastructures sont construites ou renforcées à la Réunion où sera basé le commandement sud de l'océan Indien et à Djibouti ;

Le commandement des forces navales en océan Indien est créé sous les ordres d'un amiral dont le sigle « ALINDIE N » est maintenant bien connu ;

Des bâtiments supplémentaires sont affectés dans la zone de façon permanente. Ainsi en 1969, « l'Altair », un nouveau patrouilleur destiné à la protection côtière est affecté à la zone. En 1971 un autre aviso-escorteur à vocation hauturière y est aussi basé définitivement. Cette présence permanente continuera à croître pour atteindre cinq patrouilleurs et quatre aviso-escorteurs. A ces bâtiments il faudra bientôt ajouter un pétrolier-ravitailleur qui deviendra le bâtiment amiral d'ALINDIEN et un bâtiment atelier polyvalent, le Jules Verne. D'autre part le commandement des forces navales en océan Indien bénéficiera aussi du détachement en continu d'un avion de patrouille maritime Atlantic et d'un demi-commando marine.

Afin de renforcer ce dispositif, la marine aura également recours à des déploiements de forces constituées depuis la métropole. Depuis plus de dix années, aucune force

importante navale française ne s'était déployée dans la zone. Seul le groupe « Alfa » y transita en avril 1968 pour rejoindre le centre d'essais du Pacifique.

Au premier semestre 1972, Michel Debré, ministre des armées, décida de déployer en océan Indien une force composée de cinq bâtiments. Cette mission « Mascareigne » se voulait le signe fort d'une nouvelle volonté politique ferme et stabilisatrice de la France en océan Indien, que rien ne devait pouvoir entraver, pas même le délai induit par l'obligation d'emprunter la route du Cap pour s'y rendre.

C'est ce déploiement, associé à l'affectation permanente de nouveaux moyens aéronavals, qui marqua le véritable début du renforcement de la présence navale française dans cet espace maritime. La marine devenait ainsi un instrument privilégié de la politique d'influence française.

CONCLUSION

LE DEPART DE DIEGO SUAREZ : PERTE SENTIMENTALE DAVANTAGE QUE STRATEGIQUE ?

Le 13 mai 1972, une révolte estudiantine embrase Tananarive. L'Hôtel de ville est incendié et des grèves générales paralysent la ville. Contraint de céder le pouvoir, le président Philibert Tsiranana, fidèle allié de la France, confie le gouvernement au général Ramanantsoa. Dans l'ombre un officier de marine malgache, Didier Ratsiraka, mène le jeu.

Les accords de coopération et de défense de 1960 sont abrogés le 25 janvier 1973 et sont remplacés le 4 juin de la même année par des accords beaucoup plus limitatifs. Sur le plan économique Madagascar quitte la zone franc et concernant l'aspect militaire l'accord de défense se réduit à peu de choses :

« Les responsabilités de défense commune exercées depuis le 27 juin 1960 par la République française sont désormais totalement prises en charge par la République malgache...La base de Diego Suarez, partie intégrante du territoire national, relève entièrement de la souveraineté malgache. La République malgache en assure seule la défense ».

Les forces armées françaises devront donc avoir évacué le territoire malgache le 1^{er} septembre 1973. Ce fut effectivement le cas pour les forces terrestres et aériennes.

La marine française ne dispose plus que de facilités renouvelables annuellement par tacite reconduction. Ces facilités sont limitées mais préservent le domaine logistique. Cependant le nouvel accord stipule aussi qu'elles ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins contraires à la politique malgache fondée sur la neutralité et la coexistence pacifique. Dans les faits, un statu quo est maintenu jusqu'au 3 juin 1975 afin que la marine française assure la formation technique des cadres appelés à prendre la relève aux commandes de l'outil industriel de l'arsenal de Diego.

Le 4 juin 1975, le dernier bâtiment français quitte le port de Diego Suarez après plus d'un siècle de présence navale française dans ce port magnifique. La possibilité d'y faire escale et d'utiliser les facilités mentionnées plus haut ne sera jamais utilisée du fait des divergences politiques avant qu'une détente s'opère finalement entre les deux pays.

Entre temps, le 12 février 1975, après l'assassinat du colonel Ratsimandrava, un directoire militaire prend le pouvoir et le 15 juin 1975 le capitaine de frégate Ratsiraka est nommé par ce même directoire, président du « Conseil Suprême de la Révolution », chef du gouvernement et de l'état.

Dans la franche rupture avec la République Française, outre la séduction d'une nouvelle idéologie, il faut peut être aussi prendre en compte le caractère particulier des relations de Didier Ratsiraka avec la France et sa marine. Choissant la carrière militaire, Ratsiraka suit l'enseignement de l'Ecole Navale française en tant qu'élève officier étranger rattaché à la promotion 1961. Il est incontestable que ce jeune officier fut l'un des plus brillants élèves, toutes nationalités confondues, au cours de ces deux années d'enseignement. Espérant sortir major de promotion, il fut déçu par son classement final bien que celui-ci fut excellent. Personnellement je ne crois pas aux rumeurs qui affirment que des consignes avaient été données au commandement de l'Ecole Navale afin que la première place n'échappe pas à un officier français. Toujours est-il qu'il rentra dans son pays animé d'un certain ressentiment. Il est aussi probable que ce ressentiment s'accrut lorsqu'il se retrouva, pour sa première affectation, officier en second d'un patrouilleur malgache, dont le commandant était français. Quelle que soit la qualité des relations qui unirent les deux hommes, cela contribua sans doute à exacerber un fort sentiment nationaliste chez le futur président.

Cette rupture mettra aussi en exergue un différent concernant les îles Eparses du canal du Mozambique, revendiquées par Madagascar, que la France souhaitait conserver dans la perspective naissante de la création des zones économiques exclusives. Madagascar, arguant de son droit et d'une inquiétude fantaisiste face à l'installation possible de missiles sur ces îles ciblant son territoire, porta le différent aux Nations Unies. Une tentative armée fut même menée par une escouade malgache pour récupérer par la force Europa. Cette tentative échoua et la discrétion fut rapidement jetée sur cet incident embarrassant. Depuis, la France pratique la politique de la présence effective par le maintien de petits détachements relevés périodiquement. La situation n'a toujours pas évolué et le règlement du différent est reporté année après année à l'ordre du jour des sessions plénières de l'ONU.

Le départ de Diego Suarez obligea la marine nationale à reconfigurer les points d'appui dont elle disposait en océan Indien. Elle signera un protocole provisoire le 27 juin 1977 avec la république de Djibouti, qui offrait des garanties de protection au jeune Etat en échange de la libre disposition de bases françaises.

La perte de Diego signifia celle d'une infrastructure logistique unique dans cette partie du monde et ne fut pas étrangère à la décision d'y affecter de façon permanente un bâtiment atelier polyvalent.

Il faut malgré cela en relativiser l'impact stratégique. Par une coïncidence dont l'Histoire est friande, le Canal de Suez s'ouvrira à nouveau au trafic maritime, après huit années d'interruption, le 6 juin 1975, soit deux jours seulement après le départ définitif de Diego. Cette réouverture signifiera pour la France la possibilité d'y déployer rapidement ses bâtiments à partir de Toulon. Cette possibilité en sera d'autant facilitée que le dispositif français avait été déplacé dans le nord de la zone, raccourcissant d'autant les délais. Ce fait rendit à la flotte du levant toute son importance et contribua à procéder à un nouvel équilibrage entre les deux escadres. Toulon où seront plus tard réaffectés les deux porte-avions reprendra son rôle de grande base arrière de l'océan Indien. Cela permit à la France de maintenir jusqu'aux années 80 une présence moyenne d'environ quinze à vingt bâtiments, dont le record fut établi en novembre 1977 avec vingt-trois navires ce qui faisait de la France la première puissance navale permanente de l'océan Indien à ce moment.

Cette décision fut prise en conseil de défense le 18 décembre 1974 alors qu'il était de plus en plus évident pour les géopoliticiens que le Proche et le Moyen-orient allaient bientôt devenir les nouveaux centres de gravité du Monde. Vision qui fut bientôt confirmée et qui conforta la France dans les choix qu'elle avait fait.

Il est vraisemblable, dans ces conditions, que si la France s'était maintenue à Diego, la logique stratégique aurait de toute façon prévalu au transfert du point d'appui principal de la marine vers le nord de l'océan indien, réservant les infrastructures de Diego pour les opérations de maintenance d'envergure afin d'économiser le coût du retour en métropole.

Cela aurait eu au moins le mérite de faire connaître aux jeunes générations de marins cette escale que leurs aînés décrivaient avec tant de nostalgie...

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages ou études.

- Lieutenant de vaisseau COURSAULT : « L'organisation de la défense britannique dans l'océan indien entre 1941 et 1944 », étude réalisée en 1952 à l'Ecole de Guerre Navale.
- Philippe LEYMARIE : « Océan Indien, le nouveau cœur du monde » publié en 1981 aux éditions « KARTHALA ».
- Hélène MAZERAN : « L'océan Indien : un enjeu pour l'occident » publié en 1987 aux éditions « PUF ».
- Raoul DELCORDE : « Le jeu des grandes puissances dans l'océan Indien » publié en 1993 aux éditions « L'HARMATTAN ».
- Hervé COUTAU-BEGARIE : « géostratégie de l'océan Indien » publié en 1993 aux éditions « ECONOMICA ».
- Hughes LE LOUVIER AUMONT DE BAZOUGES * : « Madagascar, l'île de Nulle-Part ailleurs » publié en 1999 aux éditions « L'HARMATTAN ».

* Stagiaire de la septième promotion du CID.

Articles ou communications.

- Michel DEBRE : « Océan indien 1976, présence de la France, gage de paix et d'espérance » publié en février 1976 dans la « Revue de la défense nationale ».
- René SERVOISE, ambassadeur de France en Indonésie : « Vers un nouvel équilibre des forces dans l'océan Indien », communication prononcée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques le 16 janvier 1978.
- P. LEWIS YOUNG : « Soviet presence in the Indian Ocean » publié en décembre 1981 dans la revue « NAVY international »
- Amiral Henri LABROUSSE : « La stratégie française dans l'océan Indien » dans la revue « Stratégiques » n° 53.
- Jean-Marc BALENCIE : « Le renforcement de la présence navale française en océan Indien au début des années 70 » dans la revue « Stratégiques » n° 54.

- Jean-Marc BALANCIE : « La présence navale française dans l'océan Indien » dans la revue « Stratégiques » n° 55.
- Enseignes de vaisseau BLEJEAN * et DAMLAIMCOURT : « Océan indien : perspectives géopolitiques et géostratégiques » publié en deux parties dans la « Revue de la défense nationale » de mai et juin 1986.

* L'auteur...

Sites INTERNET.

- www.stratisc.org : site de l'ISC.
- www.madagascar.net : site général sur Madagascar où l'on trouve une chronologie détaillée de l'histoire de l'île.
- www.refer.mg : site touristique où l'on trouve des informations sur Diego Suarez.
- www.webltd.com : site touristique où l'on trouve des informations sur Madagascar.
- www.academic.marist.edu : site d'une université mariste américaine qui détient les originaux des comptes rendus de la conférence de Washington entre les états-majors américains et britanniques du 24 décembre 1941.